
*Conception et élaboration du plan de prévention
Application du Décret numéro 92-158 du 20 février 1992*

Prérequis

- Néant

Objectifs pédagogiques

- Le stagiaire est capable d'analyser et de prévenir les risques propres à son activité et les risques liés à la co-activité
- Le stagiaire sait utiliser son Plan de Prévention comme un outil de prévention et de formation sécurité

Public visé

Toute personne chargée d'établir un plan de prévention dans le cadre des interventions sur les installations ou sur les bâtiments

Programme

Connaître le périmètre de l'obligation de sécurité

- Les enjeux économiques
- Les enjeux sociaux
- Les enjeux juridiques

S'approprier le contexte du risque des accidents du travail et des maladies professionnelles

Connaître les responsabilités encourues au pénal et au civil

Maîtriser et savoir appliquer des dispositions réglementaires liées au décret numéro 92-158 du 20 février 1992

Savoir élaborer un plan de prévention

Maîtriser la réalisation d'un plan de prévention à travers un cas concret

Savoir faire vivre un plan de prévention

Conception et élaboration du plan de prévention Application du Décret numéro 92-158 du 20 février 1992

Méthodes et supports pédagogiques

- Présentation multimédia
- Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

L'intervenant

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et/ou de conseil dans le domaine concerné

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – de 9h à 17h	13 octobre 2020	Cité de l'Agriculture - Orléans

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée pour faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	450,00€ HT (soit 540,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne

- Frais de restauration offert
- Frais de déplacement et d'hébergement à la charge du stagiaire

Le +



- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.